



# PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL







FICHE ACTION

16/02/2022



<b>LIGUE</b>	Pays de la Loire
<b>DISTRICT</b>	Maine-et-Loire
<b>CLUB</b>	SCG Sainte Gemmes d'Andigné

		
<b>U6/U9</b>	<b>U10/U13</b>	<b>U14/U19</b>
	<b>X</b>	

Thématique		
	Santé	
	Engagement citoyen	
	Environnement	
	Fair-Play	
	Règles du jeu et arbitrage	<b>X</b>
	Culture foot	





# DEFINIR LE ROLE D'ARBITRE ASSISTANT

- 20 joueurs - U10/U11
- Communication : Site internet du SCG
  
- Action réalisée au cours de la séance d'entraînement du mercredi après midi
- Pendant le match à l'entraînement, les joueurs ont pris le rôle d'arbitre assistant pendant un court instant les uns après les autres, tout en étant accompagnés d'un éducateur
  
- Questions posées aux joueurs : Quel est le rôle de l'arbitre assistant et de quel matériel a-t-il besoin ?
  
- Réponses des joueurs :
  - Signale les touches, hors-jeu, sorties de but et corners
  - Peut aider l'arbitre de centre en signalant des fautes ou si l'arbitre de centre le consulte pour une décision
  - Il est situé le long de la ligne de touche
  - Il utilise un drapeau
  
- Question complémentaire posée pendant la séance : Est-ce facile à faire ?
- Réponse des joueurs : NON



# PHOTO DE L'ACTION

